

Comment ça fonctionne ?

- À la demande d'une famille, d'un jeune majeur, d'un professionnel, d'une structure
- Avec l'accord des parents ou des représentants légaux
- Dans une démarche de co-construction
- En complétant les formulaires sur le site du PRH



formulaire famille et jeune majeur



formulaire structure et professionnel

Qui sommes-nous ?

Le dispositif du PRH82 est porté par l'**Association ATG CAMSP** qui regroupe ;

- un **CAMSP** : Centre d'Action Médico-Sociale Précoce pour les enfants de 0 à 6 ans présentant des difficultés développementales
- une **PCO** : Plateforme de Coordination et d'Orientation pour les enfants de 0 à 12 ans présentant des signes d'alerte dans leur développement
- le **PRH** : Pôle Ressources Handicap pour permettre l'accueil inclusif (hors scolarité) des enfants et des jeunes majeurs dans les structures de droit commun



Nous Contacter



PRH82
Pôle de Santé du Pont de Chaume
50 rue des Arts
82000 Montauban

Parking gratuit



<https://pole-ressources-handicap.fr>



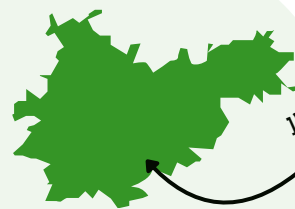
05.63.20.79.77



contact@prh82.fr



Flashez ce QRcode pour accéder au site internet



l'activité du PRH s'exerce sur l'ensemble du département du Tarn et Garonne

Nos partenaires



PRH82
Pôle Ressources Handicap 82



Informer
Accompagner
Sensibiliser

Pour un accueil inclusif

Crèches
Assistantes
maternelles

Accueils de
loisirs



Sport
Culture

Séjours
adaptés

Pour permettre un accueil inclusif et adapté à chaque enfant, adolescent et jeune majeur de 0 à 20 ans en situation de handicap reconnue ou en cours de diagnostic

Vous êtes une famille

Vous êtes un parent (représentant légal) d'un enfant de 0 à 17 ans ou vous êtes un jeune majeur de 18 à 20 ans, en situation de handicap reconnue ou en cours de diagnostic

Nos missions

- Recueillir vos besoins en termes d'accueil
- Rechercher un lieu d'accueil adapté (de la petite enfance ou de loisirs en périscolaire, extrascolaire, séjours)
- Accompagner face aux difficultés d'accueil
- Ecouter, informer, orienter
- Co-construire un projet d'accueil inclusif



Vous êtes une structure ou un professionnel

De la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité
Du loisir, du sport, de la culture

Nos missions

- Faciliter la mise en œuvre d'une dynamique inclusive
- Accompagner les équipes
- Aider à l'adaptation des espaces et des pratiques
- Sensibiliser et proposer des outils techniques et pédagogiques

La démarche du PRH s'inscrit en complémentarité avec les dynamiques territoriales et associatives existantes, dans le respect des compétences et prérogatives de chacun

Vous êtes un partenaire

De la Santé, du Médico-Social, de l'ASE...

Nos missions

- Fédérer les acteurs de l'enfance et du handicap
- Assurer la mise en réseau et son animation
- Favoriser l'interconnaissance des acteurs
- Assurer une veille sur la question de l'inclusion

« L'inclusion ne consiste pas à intégrer l'enfant dans le système existant, mais à adapter le système à l'enfant. »
UNESCO